

Communiqué de presse

Les déchets sauvages, tremplin pour musiciens de talent Premier concours national Anti-Littering-Song

Zurich, le 5 mai 2009 – Tous les musiciens, groupes, rappeurs, chansonniers peuvent laisser libre cours à leur créativité. En effet, la communauté d'intérêt pour un monde propre lance, de concert avec la plateforme musicale Mx3.ch, le premier concours national Anti-Littering-Song. Ce grand concours s'adresse à l'ensemble des musiciens de Suisse. La seule condition à remplir: les textes doivent déclarer la guerre aux déchets sauvages aussi appelé «littering» - le fait de jeter et de laisser traîner négligemment les déchets..

Le concours couronnera trois vainqueurs, groupes ou candidats individuels, peu importe, qui recevront chacun CHF 5'000.-. Le dernier délai pour l'envoi des chansons a été fixé au 30 septembre 2009, directement sous www.mx3.ch avec la mention **«IGSU»**. Les langues nationales, romanche et dialectes compris, et l'anglais sont acceptés pour les textes, alors que le style musical relève intégralement du choix des candidats – chanson, électro, folk, jazz, reggae, rock par exemple.

Le «Was isch los?» du rappeur Griot

En 2008, le rappeur bâlois Griot avait ému la population avec son rap de recyclage au refrain puissant «Was isch los? Zeig Respäkt und wirf nid wäg» (Qu'est-ce qui se passe? Fais preuve de respect et ne jette pas n'importe où!), animant surtout les jeunes à accentuer le recyclage. Ceci a incité la communauté d'intérêt IGSU à lancer un concours musical national avec la participation de la plateforme musicale www.mx3.ch. «Le concours va donner un large écho à la problématique des déchets sauvages et nous pourrons ainsi communiquer des idées pour la lutte contre le fait de jeter des déchets négligemment au lieu de les déposer dans des conteneurs de collecte appropriés», estime Daniel Frischknecht, responsable marketing de la Coopérative IGORA et cofondateur de la communauté d'intérêt pour un monde propre. Non contente d'organiser le concours musical, l'IGSU sera présente sur le terrain en la personne d'ambassadeurs qui sillonnent le pays et fournissent un travail de persuasion remarquable dans les villes et à l'occasion de fêtes et de festivals. Les personnes intéressées peuvent aussi commander gratuitement des affiches, des sets de posters et des annonces sous www.igsu.ch : plus particulièrement pour les municipalités, mais aussi pour les écoles et d'autres intéressés par la lutte contre les déchets sauvages.

Jury de haut vol

En plus du rappeur Griot, le jury compte aussi des représentants de Mx3.ch et de labels internationaux, de rédactions musicales de journaux gratuits et de stations de radio suisses. Le grand moment des trois meilleures chansons contre les déchets sauvages interviendra en fait le 15 octobre 2009, jour de la publication des résultats du grand concours national de chansons.

Cela fait cinq ans que la communauté d'intérêt pour un monde propre se bat contre les déchets sauvages, contre le «littering». Cet été aussi, toute une série de mesures vont être déployées pour rappeler gentiment à l'ordre les délinquants de l'élimination. En plus des deux organes fondateurs, la Coopérative IGORA pour le recyclage de l'aluminium, et PET Recycling Schweiz, la communauté IGSU compte aujourd'hui aussi parmi ses membres Migros, Coop, McDonald's, Tetra Pak et Vetro Swiss ainsi que l'association de la Presse suisse.

Contact pour d'éventuels renseignements complémentaires:
IGSU communauté d'intérêt pour un monde propre,
c/o Coopérative IGORA, Bellerivestrasse 28, boîte postale, 8034 Zürich:
Daniel Frischknecht: 044 387 50 10, Le texte et l'illustration du présent communiqué peuvent être téléchargés sous http://www.igsu.ch. D'autres informations sous www.igsu.ch/fr/news.html.

Légende pour l'illustration:

La voie est libre pour le Concours de la chanson contre les déchets sauvages 2009. Musiciens et groupes: composez maintenant votre chanson contre le littering. Photo 2009.

IGSU